

**L'ancienne chef d'entreprise préside l'association Force Femmes qui accompagne les femmes seniors en quête de réinsertion professionnelle. Elle a mis son expérience au service d'une conviction : la nécessaire solidarité entre celles qui réussissent et celles qui ont moins de chance.**

Propos recueillis par **Isabelle Hennebelle**



## PROFIL

Françoise Holder a construit, dès 1965, avec Francis Holder le succès des boulangeries Paul puis du groupe Holder (Paul, Ladurée, Saint-Preux, etc.) qui compte à présent 10 000 salariés dans une soixantaine de pays. Administratrice du groupe, elle préside le conseil de surveillance des boulangeries Paul. En 2007, elle rejoint l'association Force Femmes qu'elle préside depuis 2010. Depuis janvier 2015, elle copréside également le conseil de simplification des entreprises.

## Françoise Holder

# Combattre l'isolement des plus de 45 ans

**Vous présidez l'association Force Femmes depuis 2010 et avez notamment dirigé au Medef la commission sur la parité. Pourquoi cet engagement ?**

→ Les femmes de plus de 45 ans connaissent une double discrimination : le genre et l'âge. De plus, elles n'osent pas s'imposer, et attendent que l'on vienne les chercher. Au quotidien, ce sont encore trop souvent elles qui s'occupent des courses, assistent aux réunions de parents d'élèves, prennent soin de leurs parents âgés. Elles constituent la génération « pivot », en charge de celle d'avant et de celle d'après. Pour les femmes de la classe moyenne, la réalité est encore plus difficile. Notre association propose aux plus de 45 ans, inscrites depuis moins de deux ans à Pôle Emploi, un accompagnement personnalisé vers le retour à une activité salariée ou vers la création d'entreprise.

**En quoi cette action prend-elle racine dans vos années « opérationnelles » au sein de l'entreprise fondée avec votre mari à partir de la boulangerie familiale Paul ?**

→ Francis Holder et nos trois enfants sont aujourd'hui aux manettes du groupe Holder dont je suis toujours administratrice. Mais j'y ai travaillé d'arche-pied pendant des années. Avec

Francis Holder, quand nous avons repris la première boulangerie Paul à Lille, c'était un peu le Far West. Je me souviens du bureau sans fenêtre, de l'échelle de meunier pour monter à l'étage, nous étions très occupés et comme beaucoup de femmes qui travaillent, j'ai élevé mes enfants en jonglant avec un emploi du temps parfois compliqué. Au fil des ans, j'ai recueilli les mots et les confidences de collaboratrices et mesuré leur isolement. Pour ma part, j'ai eu la chance de pouvoir m'épanouir professionnellement, au-delà de l'entreprise familiale : je suis devenue magistrate consulaire au tribunal de commerce de Lille, puis secrétaire générale de la confédération générale des tribunaux de commerce, pendant trois ans. Mais soyons clair : j'ai toujours eu conscience d'être du bon côté de la route. Et de la nécessité d'être solidaire avec celles qui ont eu moins d'opportunités. Au Medef, j'ai rencontré Véronique Morali, cofondatrice de Force Femmes, en 2005, avec Anne Méaux, dirigeante d'Image 7. Nous avons eu un coup de foudre d'amitié. Je les ai rejointes, six mois plus tard, dans leur association.

**Comment fonctionne Force Femmes ?**

→ Nous comptons environ 600 bénévoles, tous des experts – DRH, chasseurs de tête, dirigeants... « Recrutés » sur la

base de leurs compétences, la règle est qu'ils ne soient pas eux-mêmes en recherche d'emploi. Ils donnent une demi-journée de leur temps par mois. Chaque femme est suivie personnellement par un bénévole référent. Elle assiste également à des ateliers collectifs et pratiques pour apprendre à renforcer la confiance en soi, à identifier et à valider les compétences techniques, à travailler sur un projet professionnel, à élargir les horizons de recherche et à s'orienter.

**Quels sont vos résultats ?**

→ En dix ans, nous avons accompagné 20 000 femmes ; 40 % ont retrouvé un emploi et 650 ont créé leur propre emploi. Certaines d'entre elles ont même embauché ! Une quinzaine de partenaires publics comme la Caisse des Dépôts, des mairies, des préfetures et une quarantaine d'entreprises privées nous soutiennent via des financements et du mécénat de compétence. Si au bout d'un an environ, nous constatons que le bénéficiaire n'avance pas, il faut qu'elle laisse sa place, car notre aide n'est sans doute pas adaptée. A ce jour, il y a deux mois et demi d'attente pour bénéficier de notre accompagnement. C'est trop long, il nous faut davantage de bénévoles... Le chantier est immense, mais nous sommes motivées et serons là jusqu'à ce que plus aucune femme ne vienne frapper à notre porte ! ★